

Grandir

À LAUSANNE

n° 4
hiver 08

La conquête de l'autonomie est certainement l'un des défis les plus importants qu'un enfant est appelé à relever. Pour y arriver, il a besoin de faire des expériences et de vivre des situations qui le font progresser.

Ces expériences ne sont pas toujours du goût des parents ou des éducateurs. Elles semblent adéquates, naturelles, nécessaires, formatrices pour certains, prématurées, risquées, déplacées, périlleuses pour d'autres.

Que l'on parle du choix des habits, du trajet de l'école, de la manière d'aborder les devoirs, des heures de sortie, de l'achat d'un téléphone portable, de la fréquentation de certains camarades, la manière d'intervenir des parents est essentielle. Ils doivent fixer des cadres et des repères qui permettent à l'enfant de comprendre la nécessité de franchir les unes après les autres les étapes menant à l'autonomie. Ils doivent également veiller à ce que ces cadres ne soient pas des obstacles qui l'empêchent d'affronter ses nouvelles responsabilités et de surmonter les difficultés.

Les enfants apportent aussi leur regard. L'événement Pousses Urbaines, organisé par la délégation à l'enfance, a mis en lumière le fait que, à leurs yeux, la ville ne représente pas uniquement une source de dangers. Elle constitue par contre une chance d'autonomisation, de socialisation et d'ouverture.

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, par le biais de ses services, propose des outils permettant à l'enfant de se construire dès son plus jeune âge. Vous découvrirez dans ce numéro quelques-unes des nombreuses prestations offertes pour contribuer à relever ce défi.

Ce sont les familles qui n'habitent pas en milieu urbain qui remarquent le plus souvent combien une ville comme Lausanne, avec ses réseaux de garderies et d'APEMS, ses offres sportives, culturelles et de vacances, apporte un soutien non négligeable aux parents.

Bonne lecture et excellente année!

Oscar Tosato Conseiller municipal

L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

DE L'ENFANCE À L'ADOLESCENCE, UN DISPOSITIF SUR MESURE POUR TOUS LES ÂGES:
EXEMPLES CHOISIS

PETITS ENFANTS HALTES-JEUX

En plus des structures d'accueil traditionnelles, la Ville subventionne 11 lieux d'accueil associatifs disséminés dans les différents quartiers de Lausanne. A partir de 2½ ans et jusqu'à l'école enfantine, l'enfant peut apprendre, quelques heures par semaine, à entrer dans un groupe, trouver sa place parmi d'autres camarades et choisir ses propres activités. Les familles (parents, grands-parents, etc.) ont ainsi la possibilité de souffler un peu et de rencontrer d'autres parents.

4 À 5 ANS LE PÉDIBUS

Il ne s'agit pas d'un simple accompagnement à pied, puisque l'objectif est de permettre un apprentissage progressif du chemin de l'école, donc de rendre l'enfant autonome. Au début, l'enfant se fait conduire et il est rendu attentif aux dangers de la route. Un peu plus grand, il a la possibilité de devenir aide-conducteur: il reçoit un badge et se place en tête de cortège, aux côtés du «conducteur» pour mener le groupe.

6 À 11 ANS ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE (APEMS)

L'un des buts des APEMS est d'encourager et de renforcer le développement de l'autonomie des enfants, particulièrement important dans cette tranche d'âge. Cet apprentissage s'effectue grâce à diverses situations vécues au quotidien par les enfants, telles que choisir des activités en respectant les règles et les relations au sein du groupe, inciter les autres à y participer ou encore raconter librement, à leur manière et à qui ils le souhaitent, les événements de leur journée. Pour ce faire, les moniteurs et monitrices adoptent une attitude de retrait basée sur une vigilance bienveillante.

13 À 25 ANS FONDS DE SOUTIEN À DES PROJETS D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES ADULTES

Créé en octobre 2007, ce fonds est géré par le délégué à la jeunesse du Service de la jeunesse et des loisirs et vise à offrir soutien et conseils à des projets culturels, sportifs ou sociaux présentés par au moins deux jeunes Lausannois âgés de 13 à 25 ans. La Ville de Lausanne leur donne ainsi l'occasion de réaliser qu'ils ont une certaine prise sur leur vie, à une période où beaucoup se construisent. Une commission se réunit 4 fois par an afin de choisir les lauréats.

7 À 11 ANS CENTRES AÉRÉS ET CENTRES AÉRÉS URBAINS

En plus des deux centres aérés accueillant les enfants à la semaine, un nouveau type d'accueil à la journée offre, dans les quartiers, un temps de loisirs permettant aux enfants de se développer dans le cadre d'une activité à l'extérieur. Deux centres sont déjà ouverts à Malley et aux Jardins de Prélaz, d'autres le seront bientôt.

7 À 15 ANS CAMPS

Des éducateurs et des moniteurs compétents offrent un accueil professionnel en proposant divers champs d'activité collective (sport, théâtre, découvertes, etc.). L'enfant a du temps à disposition pour développer certains talents, parfois même, les découvrir. Cette «parenthèse» lui permet d'être accueilli dans un lieu sans idées préconçues, d'être reconnu en tant qu'individu, libre des attaches de la maison. Il a aussi l'occasion de se construire grâce à l'interaction qu'il a avec ses pairs.

10 À 15 ANS PASSEPORT VACANCES

A partir d'un catalogue d'activités, le jeune est invité à choisir l'organisation de son temps libre, y compris le fait de ne pas trop en faire (passeport vacances «farniente»). Il ne s'agit pas d'activisme, désormais révolu, mais bien d'un temps de ressourcement, d'une occasion de changer de cadre. Le fait d'avoir expérimenté une large palette d'activités lui facilitera peut-être certains choix plus tard.

Apprendre à être autonome, c'est aussi...

être capable, par exemple, de se rendre seul au Service dentaire scolaire. Les plus jeunes y vont accompagnés de leurs parents. Quand le cabinet dentaire se trouve dans le même bâtiment que la salle de classe, les élèves primaires s'y rendent fréquemment sans accompagnement de leur enseignant. Enfin, lorsqu'il se situe dans un autre établissement, les élèves secondaires se déplacent généralement seuls, à pied ou en bus.

Entretien avec Florence Godoy, déléguée à l'enfance de la Ville, responsable du colloque Pousses Urbaines (septembre 2007)

« Avec le thème La ville, un bienfait pour les enfants ?!, nous avons souhaité nous adresser prioritairement aux habitants que sont les parents et connaître leurs attitudes sur l'autonomisation de leurs enfants en ville. Nous avons tenu à ce que les enfants soient au cœur du projet. Un stand au marché, une exposition, un spectacle et une table ronde ont été mis sur pied mais la clé de voûte a été les visites guidées du centre ville par les enfants. Suite à des ateliers réalisés avec des groupes d'enfants des APEMS, nous avons cherché à saisir quels étaient leurs repères en ville et de quelles manières ils s'appropriaient la cité. De cette belle expérience, il m'importe particulièrement de retenir quelques points comme autant de balises pour des projets à venir : prendre en compte le point de vue des enfants sur leur vécu comme citoyens, donner la parole aux parents et la mettre en valeur, veiller à l'accessibilité pour tous les enfants des lieux et des services proposés par la ville, penser la ville et les enfants dans celle-ci en collaboration avec d'autres partenaires. »

LIEUX D'ACCUEIL HALTES-JEUX

Diverses informations sur ces institutions d'accueil classées par quartier sur www.lausanne.ch/bip

NOUVEAUTÉ: BIP-BIP

Ce lieu d'accueil gratuit, destiné aux petits de 6 mois à 6 ans, permet aux parents de confier en toute sécurité leur enfant le temps d'obtenir une prestation de l'Administration communale. Place Chauderon 9, à côté du BIP (Bureau d'Information aux Parents) lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30 et mercredi de 14h à 17h

APEMS (Accueil pour Enfants en Milieu Scolaire)

www.lausanne.ch/APEMS
tél. 021 315 68 23/33

RÉFECTOIRES SCOLAIRES

Chaque établissement secondaire dispose d'un réfectoire scolaire, où les élèves de la 5^e à la 9^e année peuvent prendre leur repas, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
www.lausanne.ch/seps

SPORTS-PASSION

Un vaste programme d'activités sportives est proposé aux élèves des écoles lausannoises (3^e à 10^e année). Ils peuvent faire leur choix parmi 39 disciplines peu ou pas pratiquées à l'école (kung-fu, VTT, voile, sauvetage, etc.) et les découvrir dans une ambiance imprégnée de fair-play. Ces activités se déroulent le mercredi après-midi pour une session de quatre à six séances. Il est encore possible de s'inscrire pour les périodes du 16 avril au 14 mai et du 21 mai au 25 juin. Renseignements au Service des sports de la Ville de Lausanne tél. 021 315 14 15 www.lausanne.ch/sports

BONNES ADRESSES

Coordinatrice Pédibus

Catherine Zaccaria
catherine.zaccaria@lausanne.ch
tél. 021 315 68 36

www.lausanne.ch/pedibus

Déléguée à l'enfance

Florence Godoy
florence.godoy@lausanne.ch
tél. 021 315 68 30

www.lausanne.ch/enfance

Délégué à la jeunesse

Claude Joyet
claud.joyet@lausanne.ch
tél. 021 315 68 20
www.lausanne.ch/jeunesse

CORTÈGE ET FÊTE DES ÉCOLES

Le cortège et la fête auront lieu le mardi 24 juin pour les écoles enfantines et le mercredi 2 juillet pour les écoles primaires.

INFOS PRATIQUES

CENTRES AÉRÉS ET CAMPS DE VACANCES
Attention aux délais d'inscription, mais dans le cas d'une demande tardive, il est possible de téléphoner pour savoir s'il reste éventuellement une place...
www.lausanne.ch/jeunesse_loisirs
tél. 021 315 68 22
(mercredi de 9h à 17h)

NOUVEAUTÉ CENTRES AÉRÉS URBAINS
Des circulaires seront distribuées dans les classes des quartiers concernés un mois avant les vacances.

PASSEPORT-VACANCES
Vente des passeports mercredi après-midi 7 mai
www.lausanne.ch/passeport_vacances
tél. 021 315 68 25

VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS 2008

FÉVRIER

du vendredi 8 février
(fin des cours)
au lundi 18 février
(début des cours)

PRINTEMPS

du vendredi 14 mars
(fin des cours)
au lundi 31 mars
(début des cours)

ASCENSION

jeudi 1^{er} et vendredi 2 mai

PENTECÔTE

lundi 12 mai

ÉTÉ

du vendredi 4 juillet
(fin des cours)
au lundi 25 août
(début des cours)
www.lausanne.ch/vacances